VERVIERS – POLITIQUE

Les trois nouveautés de la majorité

La déclaration de politique communale dévoilée

L'équipe PS, MR et NV a présenté sa déclaration de politique communale verviétoise lundi soir.

« *Voici le projet politique pour les Verviétois sur les six prochaines années. C'est d'abord un compromis au sein de la majorité* », a commencé la bourgmestre de Verviers. Lundi soir, le conseil communal a assisté à la présentation de la déclaration de politique communale (DPC), qui donne l'orientation suivie par l'équipe en place pour la mandature, sans trop entrer dans le détail (ce que fera le Programme stratégique transversal présenté en septembre au plus tard). « *Avec cette DPC, c'est la continuité, vu qu'un parti est resté au pouvoir avec les grands projets entamés qui se poursuivent (cité administrative, etc.). Mais c'est aussi une vision nouvelle insufflée par les deux nouveaux partenaires ainsi que par des éléments présents dans le programme du PS.* »

Les politiques menées seront guidées par cinq enjeux transversaux : gouvernance modèle, défis environnementaux, lutte contre la précarité, participation démocratique plus forte et enfin sens des responsabilités. Et chaque ensemble géographique de Verviers (centre-ville, Verviers Ouest et Gérardchamps, quartiers périphériques directs et villages, vallée de la Vesdre) se verra adapter des actions en fonction de ses spécificités.

Au final neuf axes d'action pour améliorer le quotidien des Verviétois. Ils touchent notamment à l'aménagement du territoire (série d'études comme celle pour relancer la Vesdrienne), au logement (nouveaux quartiers comme HDB à Ensival), à la politique culturelle et patrimoniale pour que Verviers redevienne d'ici 2030 une ville de référence en Wallonie. Sur ce dernier point, citons la réalisation d'un document d'orientation culturelle pour structurer la vision culturelle des prochaines années, une réflexion autour des musées et l'introduction d'un dossier pour classer à l'Unesco le quartier des Boulevards. Dans ces axes d'action figure aussi tout ce qui touche à l'inclusion et l'égalité, la sécurité, l'enseignement, le sport (dossier de hall omnisports aux Couvalles), la jeunesse, l'emploi (observatoire des métiers en pénurie) et le bien-être animal.

AURÉLIE FRANSOLET

Continuité et nouvelles idées dans la DPC de la majorité PS, MR et Nouveau Verviers. © A.F.

1 Aménagement du territoire

La Vesdrienne, le projet pour le Feder

Les grands projets étant lancés, ce sera celui de la mandature. © N.L.

Dans la présentation de la déclaration de politique communale verviétoise (DPC), on peut lire parmi les axes d'action pour améliorer le quotidien des Verviétois : « *un Master Plan de la rue de Limbourg pour y développer une Highline à la New-Yorkaise avec pour objectif (entre autres, ndlr) l'aménagement des bords de Vesdre* ».

Derrière cet enchevêtrement d'idées se cache le retour à l'avant-plan de la Vesdrienne, pour faire de la Vesdre un élément structurant de la ville de demain, alors que presque tous les autres grands chantiers sont lancés. Bien plus qu'un simple cheminement pour piétons et cyclistes, autrement dit bien plus qu'un Ravel. « *On veut vraiment la faire entrer à certains endroits dans la ville. Par exemple, on veut la faire passer en Prés Javais à côté de la plaine Lentz. Il pourrait y avoir par endroits des caillebotis au-dessus de l'eau, et différentes entrées vers la ville pour la relier à des endroits culturels, des espaces verts, des quartiers urbains, etc.* », commente la bourgmestre.

Un projet avait déjà été déposé par la majorité MR-cdH dans la précédente programmation des fonds européens Feder. « *Mais il n'a pas été retenu parce qu'on était seul.* » Du coup, cette fois, l'objectif est de soutenir le projet à plusieurs communes, celles-là mêmes que la Vesdre borde. « *C'est le gros projet qu'on veut vraiment rentrer dans les fonds européens avec les autres communes* », souligne Muriel Targnion. « *On va d'abord plaider avec toutes les communes auprès de la province, afin qu'elle subventionne une étude avec des estimations. Ensuite on va essayer que plusieurs communes rentrent le dossier avec nous pour pouvoir faire des tronçons subventionnés et d'autres non. L'important c'est qu'il y a la volonté politique d'avancer dans ce dossier.* »

A.F.

2 Mobilité

Gestion publique du stationnement

Quelques changements sont à prévoir niveau mobilité à Verviers ces six prochaines années, et celui concernant le stationnement n'est pas des moindres. « *Un point très important : en 2023, nous ne serons plus liés à Besix (devenu PB Indigo, ndlr), donc nous allons retourner à la gestion publique du contrôle du stationnement* », annonce la bourgmestre, Muriel Targnion, la mine réjouie face à cette volonté politique commune des trois partenaires PS, MR et Nouveau Verviers.

Fin du contrat en 2023. © arch.N.L.

« *Déjà quand j'étais échevine de la Mobilité, je n'ai jamais voulu le faire* », assure Muriel Targnion. « *Parce que quand un privé est intéressé par un service public, c'est que ça peut être rentable, donc je ne vois pas pourquoi privatiser. On l'a quand même fait après. Au final, ça a été la folie, parce que pour que ce soit rentable, le privé a mis des amendes de manière excessive. Maintenant quand on lui demande d'être plus tolérant sur les quelques minutes de retard, c'est la Ville qui doit négocier et y perdre de l'argent. Donc, ça nous coûte de l'argent pour un service qui n'est pas aussi efficace qu'il devrait l'être et pour des citoyens qui ne veulent plus venir en centre-ville.* » Les trois partenaires sont donc arrivés à la même conclusion : revenir à une gestion publique du stationnement.

Celle-ci permettra en outre davantage de flexibilité lors de chantiers ou de manifestations en centre-ville, comme le souligne Maxime Degey, chef de file du MR. « *Par exemple, les commerçants demandent que le parking soit gratuit durant les quatre jours de la braderie. Cette demande-là, peu importe sa pertinence, la Ville ne peut pas y accéder directement, elle devra nécessairement négocier avec Besix, ce qui aura des répercussions financières.* »

D'ici là, la bourgmestre note également que le centre commercial et son parking de 1.100 places devraient être prêts. De quoi améliorer encore le stationnement en centre-ville. La Ville a bien regardé s'il était possible de débloquer la situation avant 2023, mais le contrat avec Besix ne permet vraiment aucune marge de manœuvre. Mais ce délai laisse le temps aux autorités communales « *de préparer cette échéance en anticipant les investissements nécessaires en termes humains et techniques* ».

A.F.

3 Patrimoine

Faire classer un quartier à l'Unesco

Des escaliers de la Paix vers le quartier des Boulevards. © arch.GDS

Sous la précédente majorité, un cadastre des villas remarquables a été établi, avec une volonté de les protéger. La nouvelle alliance à la tête de Verviers veut aller plus loin en constituant un dossier en vue du classement à l'Unesco d'une partie du quartier des Boulevards, compte tenu de sa grande richesse patrimoniale. Depuis son développement urbanistique au 19e siècle, le quartier est encore bien conservé et peut se prévaloir d'une grande homogénéité que la Ville souhaite préserver, faire connaître et reconnaître au patrimoine de l'Unesco.

« *Le directeur du patrimoine de la Région nous a dit qu'on avait des atouts pour le faire. Si ce quartier est classé à l'Unesco, on obtiendra peut-être des aides pour développer davantage ce quartier. C'est un des derniers quartiers du patronat du 19e siècle qui est resté assez intact. Dans d'autres villes, ils ont fait des parkings à la place des petits jardins avec les grilles. On a là un potentiel dont on ne se rend pas compte depuis les escaliers de la paix (situés rue du Palais, ndlr) en passant par la couronne autour du restaurant le Clair Obscur, en descendant vers Sainte-Julienne et puis l'ensemble des villas en colombage derrière* », estime Muriel Targnion.

L'échevin du Patrimoine, Jean-François Chefneux, pense à cet égard utiliser le passage de l'architecte Victor Besme par ce quartier. « *Le plan a été dessiné notamment par l'architecte Victor Besme. Et on s'est rendu compte que son travail en partie flamande faisait l'objet d'un dossier à l'Unesco. Alors qu'on a peut-être même oublié son travail à Verviers pendant 30 ans sur les quartiers du sud. Il y a vraiment un ancrage à chercher dans le travail de cet architecte pour appuyer le dossier.* »

A.F.

Réactions de l'opposition

Chaque parti a formulé ses attentes dans la DPC

Hajib El Hajjaji, pour Ecolo, sur certains points la DPC est largement inspirée du programme Ecolo pour ne pas dire calquée : la route des parcs, le plan façade ou encore l'enseignement de l'histoire locale dans les écoles. Jean-Sébastien Mahu s'est dit ravi de l'inscription de la bonne gouvernance « *pour autant que ça devienne une pratique concrète* ». Dany Smeets a de son côté estimé que la DPC n'est pas à la hauteur des défis environnementaux.

Pour le cdH, Jean-François Denis a demandé une série de clarifications à la majorité et a souhaité émettre des propositions, avant d'entrer dans le détail de certains projets ou mesures. Particulièrement, il a estimé que l'Est de la ville aurait dû être retenu en tant que grand ensemble à part entière de Verviers. À cette fin, il a proposé un amendement. Selon le cdH, il manque un véritable plan transversal, la DPC est « *peu innovante, trop peu concrète et peu priorisée* ».

Le PTB est revenu sur son enquête de campagne auprès des Verviétois qui avait classé au top des priorités la lutte contre la pauvreté, a expliqué Laszlo Schonbrodt. « *Or, le mot n'apparaît qu'une seule fois dans cette DPC, et le point la concernant est court et vague* », dit-il, estimant encore qu'elle devrait être au centre de toutes les compétences. Il a encore souligné l'absence d'augmentation de logements publics et déploré l'arrivée du conteneur à puce.

Le PP a été court reconnaissant la victoire de la majorité ; Il a toutefois noté la délivrance tardive du document aux conseillers et déploré que le contrat avec Besix ne puisse être cassé.

Commentaire

La marque de Nouveau Verviers

On ne peut peut-être pas parler de patte, mais à tout le moins on peut dire que les idées de Nouveau Verviers (NV), petit poucet de la nouvelle majorité, occupent une belle place dans la déclaration de politique communale.

Déjà rien que dans la méthode de travail déterminée par la majorité, qui se fonde sur la collégialité et surtout la transversalité, une notion déjà bien présente dans le programme de NV.

Ensuite, les éléments essentiels de la nouvelle formation politique verviétoise, eux aussi, figurent dans cette DPC : que ce soit la bonne gouvernance et l'éthique, les défis environnementaux, une participation citoyenne accrue.

Et pour preuve de cela, la réaction de l'échevin NV, Jean-François Chefneux, « *je n'ai pas une frustration concernant cette déclaration d'intention* », ajoutant « *il faudra voir dans les 6 ans ce qui aura pu être réalisé.* »